

## Rapport d'activité 2016

Conformément à son objet social, la Fondation œuvre pour le « vivre ensemble », « pour le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français et a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme ».

L'année 2016 a été particulièrement marquée par la préparation de la célébration des 10 ans de la Fondation.

### Les actions de la Fondation

#### Aides à projets

Les aides à projets ont été attribuées dans le cadre du budget voté pour 2016. Un certain nombre de projets aidés en 2016 ont réellement été réalisés en 2016, certains étant reportés sur l'année scolaire 2016-2017, en particulier en conséquence de l'application du plan Vigipirate. Pour les mêmes raisons, quelques projets aidés fin 2016 ne seront mis en œuvre qu'en 2016-2017.

De manière générale, les projets continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, se prolongeant sur 18 mois, voire 2 ans. Les reports éventuels demandés pour une utilisation des aides financières d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle.

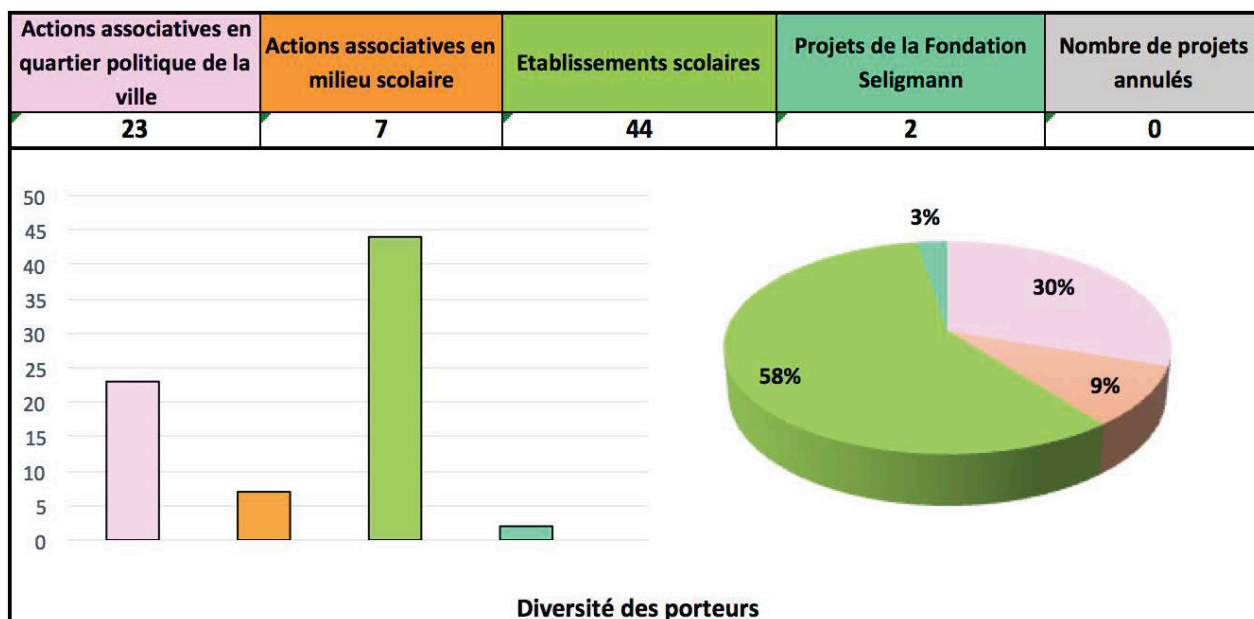
L'action de la Fondation Seligmann favorise l'ouverture culturelle pour l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires de la ville, avec les établissements scolaires et un accompagnement éducatif solidaire des associations porteuses d'une éducation citoyenne contre le racisme. Elle soutient l'insertion sociale et la lutte contre l'exclusion sociale avec l'apprentissage de la langue et la mise en place d'actions de solidarité.

En 2016, **157 projets ont été présentés** à la Fondation Seligmann.

**76 projets, impliquant 30 associations, plus d'une vingtaine de lycées, près d'une quarantaine de collèges, et d'une cinquantaine d'écoles maternelles et élémentaires ont bénéficié d'une aide de la Fondation.** Ces projets se sont déroulés pour 23% en Seine-Saint-Denis, 26% en Essonne et 51% sur Paris.

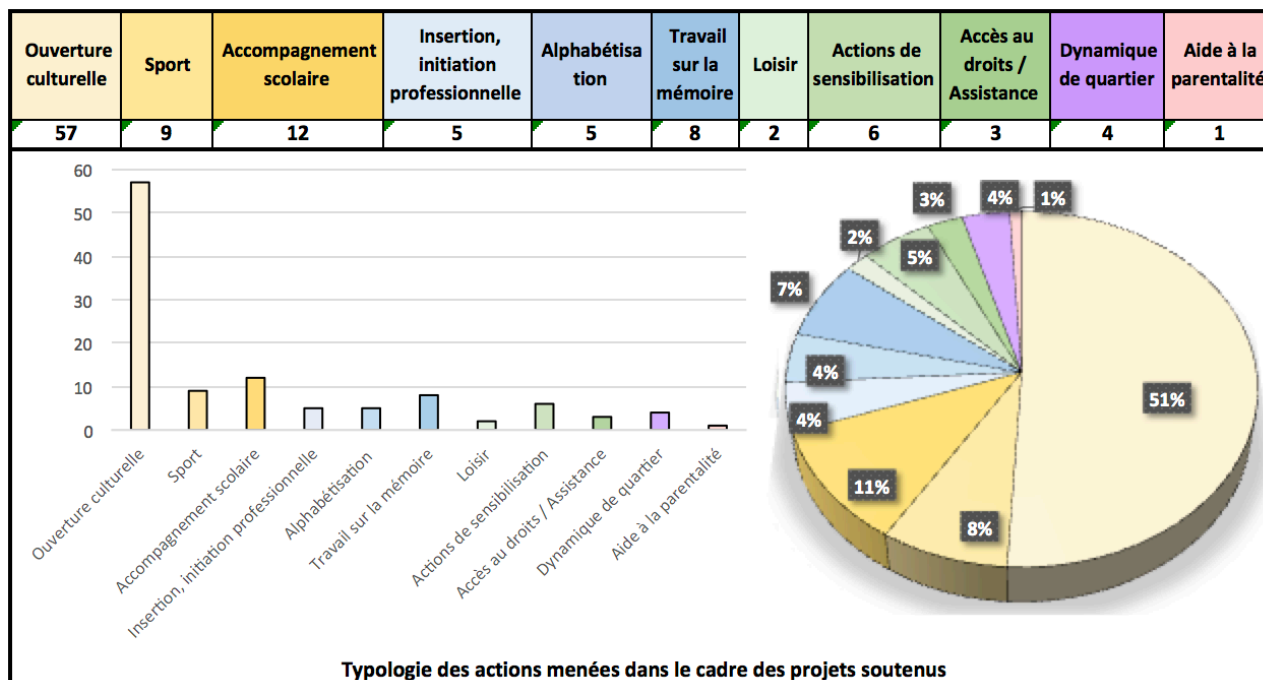
En 2016, **38 nouvelles structures ont été aidées pour la première fois : 15 associations, 7 écoles maternelles et élémentaires, 6 collèges et 10 lycées d'enseignement général, polyvalent ou professionnel.**

## Diversité des porteurs



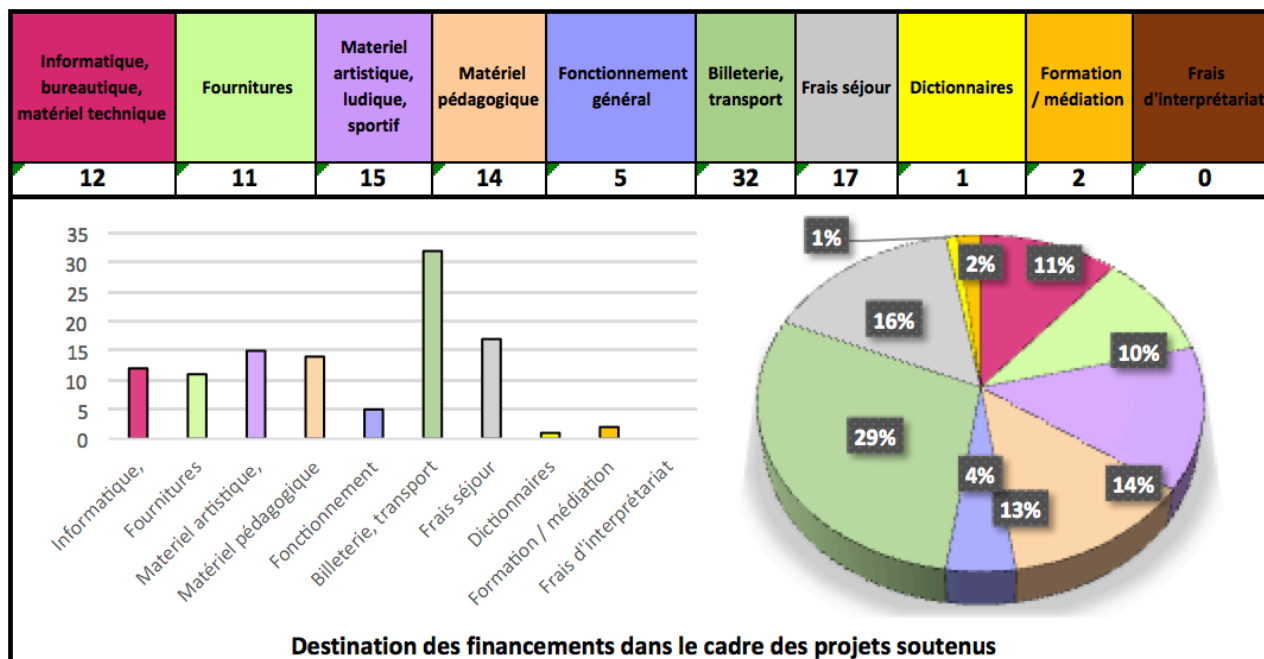
66% des projets sont réalisés en milieu scolaire, qu'ils soient portés par des établissements scolaires, des associations ou la Fondation.

## Diversité des projets aidés



Dans leur grande diversité les projets aidés comportent quasiment tous un objectif d'ouverture culturelle.

## Diversité des aides apportées



La Fondation privilégie les aides permettant la prise en charge d'activités culturelles et le financement d'investissements dans le cadre de conventions. Elle ne subventionne ni les dépenses de fonctionnement ni les rémunérations.

Chaque projet peut donner lieu à plusieurs types de dépenses : en premier lieu la billetterie et les transports en direction d'activités culturelles et les matériels pédagogiques.

Les projets aidés donnent lieu à l'établissement de bilans ; tous ne sont pas parvenus à la Fondation en 2016, certains projets étant encore en cours d'exécution sur l'année scolaire 2016-2017, d'autres reportés sur l'année scolaire suivante du fait des réactivations successives du plan Vigipirate. Ces bilans, attendus dans les six mois de la fin des projets, sont ponctuellement validés par des rencontres d'évaluation sur place avec les associations, voire les établissements scolaires. Plusieurs projets sont aidés sur deux ou trois ans pour consolider les actions, sous réserve d'obtention des comptes rendus quantitatifs et qualitatifs ainsi que des bilans et rapports d'activité annuels.

Ils font tous l'objet d'une fiche récapitulative actualisée, chaque dossier comporte une fiche de suivi, visée par la trésorière de la Fondation.

Le tableau résumé détaillé de ces actions est porté en Annexe 2 de ce rapport.

**58 projets ont été refusés**, au vu du dossier ou après rencontres, n'étant pas en adéquation avec les buts ou les moyens de la Fondation ou ne dépendant pas du secteur géographique déterminé pour les actions 2016.

**23 dossiers présentés ont été abandonnés** par leurs porteurs en 2016.

Tous sont présentés dans un tableau en Annexe 3 de ce rapport.

### **« L'opération dictionnaires »**

Porté spécifiquement par la Fondation Seligmann, ce projet a été poursuivi et renforcé en partenariat avec les directions des services départementaux de l'éducation nationale et les Rectorats, en remettant cette année un dictionnaire à chacun des lauréats du DELF (diplôme d'études de langue française), élèves allophones arrivants sur le sol français suivis dans les dispositifs appelés UPE2A (Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants), dans les collèges et lycées à Paris, en Essonne et en Seine-Saint-Denis ainsi que dans les écoles élémentaires sur Paris, soit un total de **2 610 dictionnaires distribués**.

Cette opération promeut le « vivre ensemble » et encourage les processus d'intégration puisque l'apprentissage de la langue est le premier vecteur d'échanges et de partage. Les dictionnaires ont vocation à être apportés et laissés au domicile de l'élève et pouvoir ainsi profiter à la famille entière.

À Paris, la remise des dictionnaires s'est déroulée en Sorbonne le 5 octobre 2015 en présence de M. Gilles Pécout, recteur de la région académique Île-de-France, de M. Kléber Arhoul, coordinateur national pour l'accueil des réfugiés et M. Alain Seksig, directeur du CASNAV, Pierre Joxe a salué la réussite des élèves en les encourageant à poursuivre dans cette voie.

La distribution des dictionnaires par la Fondation Seligmann aux élèves allophones nouvellement arrivés en France, lauréats du DELF, de l'Essonne a eu lieu à l'occasion de la cérémonie de remise de ce diplôme qui s'est tenue le 5 octobre 2016 au lycée Georges Brassens à Courcouronnes ; devant plus de 300 élèves, en présence de Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne, Lionel Tarlet, Directeur académique des services de l'Education nationale de l'Essonne (DASEN), des chefs d'établissement et des professeurs, et la déléguée générale.

En Seine-Saint-Denis, les remises ont été organisées par bassins géographiques et se sont déroulées du 17 octobre au 15 décembre en présence de M. Wassenberg, DASEN de Seine-Saint-Denis, du directeur du CASNAV des différents chefs d'établissements, de nombreux professeurs et élèves ainsi que des familles, très impliquées et fières de la réussite de leurs enfants. Pierre Joxe, Mondane Colcombet ou Annie Snanoudj-Verber ont ainsi assisté à neuf cérémonies différentes.

### **Les rencontres**

Les membres du **Conseil d'animation** ont été réunis six fois, afin d'étudier les dossiers et de d'apporter un avis éclairé aux décisions du Conseil d'administration. Ils ont

participé, avec la déléguée générale, à une **soixantaine de rencontres avec les porteurs de projets**, rencontres « découverte » ou de bilan, inaugurations, vernissages, comités de pilotage... permettant de vérifier l'adéquation de leurs objectifs avec ceux de la Fondation ainsi que leurs moyens et leurs modes de fonctionnement. Ils ont participé à la préparation des « 10 ans » tant pour l'organisation que par une active participation.

La déléguée générale a effectué **plusieurs rencontres institutionnelles**. En Seine-Saint-Denis avec Christian Wassenberg, DASEN, et Dominique Levet, coordonnateur ENAF (élèves allophones nouvellement arrivés). À Paris, avec Alexandra Cordebard - conseillère de Paris, adjointe à la Maire de Paris en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes scolaires, déléguée à la lutte contre l'exclusion, à la mémoire et aux anciens combattants - ainsi qu'avec Colombe Brossel - adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, la politique de la ville et à l'intégration. Elle a participé activement au Conseil d'administration du collège Françoise Seligmann à Paris 10<sup>ème</sup>.

Pierre Joxe, accompagné par Annie Snanoudj-Verber ont assisté à la projection du film "Classe d'accueil" lors de la Séance inaugurale de la semaine de l'intégration à Paris à l'Auditorium de la Préfecture d'Ile-de-France.

## « 10 ANS D'ENGAGEMENT » DE LA FONDATION

La manifestation s'est tenue **le mercredi 16 novembre de 16h à 19h** dans les locaux de l'Assemblée Nationale – dans la salle Victor Hugo mise à notre disposition.

Elle a accueilli plus de 300 personnes dont plus de 150 jeunes, directeurs ou présidents d'association, proviseurs ou principaux, enseignants.

A cette occasion, la Fondation Seligmann a fait rééditer le premier tome des mémoires de Françoise Seligmann « Liberté quand tu nous tiens » en format poche Pluriels par Fayard. 1 000 ouvrages ont été achetés par la Fondation, chaque participant à cette manifestation en a reçu un exemplaire à la sortie.

Après une ouverture musicale avec les jeunes de l'association Quartier Libre XI participant au projet DEMOS sous la baguette de la cheffe d'orchestre Debora Waldmann.

Pierre Joxe a ouvert la manifestation, l'hommage à Françoise Seligmann enregistré par Bertrand Delanoé préalablement a été projeté.

La diffusion d'un montage vidéo « Fondation Seligmann, 10 ans d'engagement » a permis de montrer les réalisations de la Fondation Seligmann. Ce film est mis en ligne sur le site de la Fondation.

Ensuite Mme Marie-Laure Coquelet, vice chancelière des universités, est intervenue sur le thème l'apport de la culture dans la formation du citoyen introduisant le thème du débat suivant dont la journaliste Florence Muracciole avait accepté d'être la médiatrice avec des partenaires de la Fondation Seligmann sur le plateau ou dans la salle : Mme Elisabeth Bintz, inspectrice Corbeil Essonne, projet les Tarterêts au Louvre, Claire Podetti, enseignante histoire en Essonne, sur l'art et la mémoire, Farida Gillot, enseignante français histoire lycée professionnel en Seine-Saint-Denis, Véronique

Decker, pour l'accueil des enfants Roms, école Marie Curie à Bobigny, Pascal Déruelle, directeur d'école élémentaire, pour Lecture 2+ à Paris 18<sup>ème</sup>, un jeune syrien Mohammed bénéficiaire d'un dictionnaire lors de la remise du DELF en juillet 2015 en Essonne, pour le Réseau Main à la pâte -Fondation Lamap- Mme Perruchon et enfin Lilian Thuram, Président de la Fondation Education contre le racisme.

Enfin, les 15 prix du concours « Pour le vivre ensemble contre le racisme » de la Fondation Seligmann 2015- 2016 ont été remis aux lauréats venus avec leurs enseignants.

### **Le concours « Vivre ensemble contre le racisme » en direction des collèges et lycées**

La Fondation Seligmann décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs prix d'un montant de 1 000 € récompensant la réalisation par des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, de projets traduisant leur désir du « Vivre ensemble », leur refus du racisme et du communautarisme. En 2015-2016, 20 bourses d'une valeur de 1 000 euros étaient proposées au concours.

**La diffusion de l'appel à candidatures pour les bourses 2015-2016** a été assurée via les rectorats, la Mairie de Paris, les différents relais mis en place par la Fondation, sur le site Internet, dans *Après-demain* et par l'envoi de 3 *newsletters* à environ 2 000 abonnés. Le site de la Fondation Seligmann permet le téléchargement de la fiche de candidature, guidant le travail des enseignants.

Le jury, présidé par Mme Mondane Colcombet, vice-présidente de la Fondation Seligmann, a décerné, le 13 juin 2015, 15 prix à 6 projets portés par des établissements de Paris, 5 projets de l'Essonne et 4 projets en Seine-Saint-Denis. Ces projets sont, pour la plupart, menés dans un cadre pluridisciplinaire associant souvent plusieurs classes ou niveaux, voire l'ensemble d'un établissement.

La liste des bourses attribuées en 2015-2016 a été publiée dans *Après-demain* et sur le site de la Fondation.

En présence de près de 150 élèves lauréats et de leurs enseignants, la remise des prix s'est déroulée solennellement pendant la célébration des « 10 ans » de la Fondation Seligmann à l'Assemblée Nationale. Chaque élève s'est vu remettre en mains propres un certificat de lauréat du concours.

### **Le site de la Fondation Seligmann**

Le site de la Fondation Seligmann a fonctionné en année complète pour la troisième année consécutive.

Quelques données générales montrent une légère augmentation de la fréquentation du site :

- 8 952 visites, soit fréquentation stable du site internet
- 25 590 pages visitées, soit une augmentation de 4,73%
- 6 879 utilisateurs du site en 2016, en baisse de 5%

Il faut noter une absence de fidélité des utilisateurs du site, puisque 75% sont de nouveaux utilisateurs, ils sont plus de 50% à limiter leur visite à une seule page.

On observe des pics de fréquentation au moment de la sortie du journal *Après-demain* et au moment des envois de *newsletter*.

### **Le Journal *Après-demain***

Le nouveau comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni régulièrement chaque mois (12 rencontres).

Le Journal a participé à la « Semaine de la presse et des médias dans l'école » en adressant 1 000 numéros d'*Après-demain* à 1 000 établissements scolaires, deux fois plus que les années précédentes, répartis sur la France entière dont 747 lycées d'enseignement général.

La Fondation a publié 4 numéros d'*Après-demain* en 2016 :

- « Le renseignement », février, n°37NF
- « Inégalités croissantes », avril, n°38NF
- « Migrations : l'Europe à l'épreuve », juillet, n°39NF
- « La formation des jeunes », octobre, n°40NF (distribué aux 10 ans aux 300 invités)

En 2016, 6 200 exemplaires d'*Après-demain* ont été imprimés (en 2015, 5 800).

Chaque numéro a présenté sous la rubrique « Exemple à suivre » un projet ou un porteur de projet remarqué par la Fondation, ainsi que « Les actions de la Fondation Seligmann ».

### ***Après-demain* en chiffres**

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2016 : 231 abonnements payants, pour 211 abonnés payants, 470 abonnés gratuits dont 253 permanents et 217 associations ou établissements scolaires aidés ou récompensés par la Fondation.

On constate en 2016 une légère baisse du nombre d'abonnés et des abonnements payants. Certains de nos abonnés ne renouvellent pas leur abonnement. Cette baisse a été limitée cette année par la souscription de nouveaux abonnements.

Une analyse succincte des abonnés payants au 31 décembre 2016 montre que 39% sont des particuliers, 30% des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 15% des bibliothèques ou médiathèques et 14% des collectivités territoriales ou

administrations et autres abonnés pour 2%. Pour mémoire, le nombre d'abonnés numériques (formules simple ou intégrale) représente près de 13% des abonnés.

Les achats d'*Après-demain* via le site, ont été en très forte hausse pour les articles et les numéros ; les abonnements en ligne ont également augmenté. Les commandes au détail ont concerné en grande majorité le numéro sur le renseignement.

L'objectif d'une meilleure prospection numérique a été poursuivi, en particulier en direction des médias.

Courant 2016 un contrat de diffusion a été élaboré avec CAIRN, SA de droit belge, pour les numéros parus après 2007. Cairn.info est un portail internet lancé en 2005 à l'initiative de quatre maisons d'édition, Belin, De Boeck, La Découverte et Érès, auquel la Bibliothèque nationale de France s'est associée en 2006, puis les Presses Universitaires de France (PUF) en 2014.

Cette société, reconnue dans le monde universitaire, met en ligne de très nombreuses revues et diffuse auprès de sa clientèle, largement institutionnelle, des bouquets d'abonnements.

*Après-demain* a intégré le bouquet généraliste en janvier 2017 ce qui permettra d'être diffusé largement auprès d'institutions, établissements publics, bibliothèques universitaires.

### **Le fonctionnement de la Fondation Seligmann**

Le Conseil d'administration a été réuni deux fois. Le Bureau s'est réuni six fois et ses membres sont restés en contact permanent.

En juillet 2016, le contrat de professionnalisation de la secrétaire recrutée en février 2015 en alternance est arrivé à son terme. Une assistante a été recrutée pour assurer son remplacement. Arrivée en pleine préparation des 10 ans de la Fondation, son aide a été précieuse et sa collaboration appréciée.

À titre indicatif, la Fondation Seligmann a reçu 750 courriers et en a envoyé 428. Un total de 4 759 courriels ont été reçus et 2 984 envoyés. 9 newsletters ont été envoyées correspondant aux 4 annonces d'édition d'*Après-demain*, une pour la semaine de la presse et des médias dans l'école et 3 pour le concours pour un total de 18 085 envois à plus de 2 000 abonnés.

Un tableau de bord de gestion du temps des personnels est tenu quotidiennement pour assurer une meilleure répartition des coûts liés en comptabilité analytique.

Les comptes sont confiés, comme les années précédentes, à M. Philippe de Reviere, expert-comptable du cabinet AUDIT CPA, qui délègue sur place une fois par mois un



comptable. Ce cabinet assure aussi la gestion des paies et des charges sociales. Le Commissariat aux comptes est toujours assuré par M. René Kéravel.

En 2016, un agrément au titre du volontariat de service civique a été obtenu sur trois ans. L'annonce mise en ligne sur l'espace en ligne dédié et la diffusion auprès de notre réseau n'ont rien donné.

### **Perspectives 2017**

Pour les publications d'*Après-demain* de 1957 à 2007, la même démarche a été introduite auprès de Persee, initiative universitaire qui offre un accès libre et gratuit à des collections complètes de publications scientifiques (revues, livres, actes de colloques, publications en série, sources primaires, etc.) associé à une gamme d'outils de recherche et d'exploitation.

Persee.fr est un portail de diffusion de publications scientifiques, principalement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Son positionnement est original car il assure la diffusion de collections patrimoniales (le plus ancien document diffusé date de 1840) et il propose des outils d'exploitation similaires à ceux présents sur les portails d'édition courante (indexation au niveau de l'article, plan des documents, exports des références bibliographiques, format détachable, référencement croisé, etc.). Ouvert en 2005, persee.fr diffuse actuellement plus de 170 collections, soit plus de 530 000 documents en texte intégral et en libre accès. Le portail accueille en moyenne 25 millions de visites par an.

Le portail Persée ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)) est une initiative publique, conçue, développée et maintenue par l'UMS 3602 Persée. C'est un service de l'Université de Lyon, du CNRS et de l'ENS de Lyon qui bénéficie du soutien du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En 2017, les numéros d'*Après-demain* auront pour thèmes : « Le pouvoir judiciaire », « L'accès aux soins », « Les populismes » et « Les drogues ».

Le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Conseil d'animation, d'apporter une aide financière aux lieux d'accueil pour mineurs isolés étrangers en liaison avec les CASNAV de Paris, de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis, aide destinée à l'acquisition de matériels pédagogiques et ludiques pour faciliter l'apprentissage dans la langue française.